

Contrat de transport

conclu le à Varsovie entre:

Prénom et nom du parent/tuteur légal

.....

Adresse d'habitation

.....

Numéro de téléphone

.....

Adresse électronique

.....

ci-après dénommé **le Pouvoir adjudicateur**

et

LILLY Agnieszka Kołaczyńska
représentée par Rafał Kołaczyński
16, rue Widok, 00-023 Varsovie

Autorisation n ° 58/2016 pour le transport routier intérieur de passagers, ci-après dénommé **le Contractant**

§1

1. Le Pouvoir adjudicateur commande et le Contractant accepte la commande de service de transport de l'enfant :

Prénom et nom de l'enfant

Date de naissance.....

La classe que fréquentera l'enfant durant l'année scolaire 2024/2025:

2. Le Contractant s'engage à effectuer le service visé au paragraphe 1 point 1 pendant la période du 3 septembre 2024 au 2 juillet 2025.

3. Comme l'exécution du service on comprend le transport de l'enfant dans le cadre de:

→ initiales des deux parties au contrat

.....

Trajet A :

Ligne	Destination	Prix en PLN pour une année scolaire 24/25	Cochez votre option
A1	Wilanów-Saska Kępa	PLN 4000	
A2	Saska Kępa-Wilanów	PLN 4000	
A3	Trajets A1 + A2	PLN 5300	

Trajet B :

Ligne	Destination	Prix en PLN pour une année scolaire 24/25	Cochez votre option
B1	Saska Kępa-Sadyba	PLN 4000	
B2	Sadyba-Saska Kępa	PLN 4000	
B3	Trajets B1 + B2	PLN 5300	

ATTENTION:

→ Lieu de rendez-vous des enfants à l'école - sous l'horloge - à 14h50 ou 15h55 - passé cette heure le groupe rassemble quitte l'école et le bus part. L'exception concerne les enfants d'âge préscolaire qui sont amenés au point de collecte par un tuteur.

→ Nous ne prenons pas la responsabilité des objets laissés dans le bus

→ **L'entrepreneur donne aux parents accès à une application mobile grâce à laquelle ils peuvent suivre l'emplacement actuel de l'autobus.**

4. Le paiement (100% des frais) doit être effectué avant le **02/09/2024** par virement bancaire sur le compte suivant : **07 1160 2202 0000 0001 7362 3112**. Dans l'intitulé du virement, veuillez indiquer le nom et prénom de l'enfant . La confirmation doit être envoyée à biuro@monsters.com.pl

5. L'enfant n'a le droit de voyager qu'après avoir payé 100% des frais de voyage et envoyé une confirmation à l'adresse e-mail indiquée au point précédent.

→ initiales des deux parties au contrat

.....

6. La rémunération visée au point 4 couvre tous les risques et responsabilités du Contractant pour l'estimation correcte de tous les coûts relatifs à l'exécution de l'objet du contrat.

§2

1. Le Contractant est responsable de la performance technique des véhicules conformément aux conditions techniques fixées pour le type de véhicule concerné et pour la mise à jour des contrôles techniques du véhicule pour le transport d'enfants.
2. Le transport sera effectué avec des autobus adaptés au transport d'enfant conformément aux dispositifs en vigueur.
3. Le Contractant assure le transport d'enfants par les conducteurs ayant le droit de transport de personnes.
4. Le Contractant doit se conformer dans l'exécution du présent contrat à la loi sur la circulation routière, à la loi sur le trafic et aux autres lois applicables. En particulier, le Contractant s'engage à maintenir une assurance responsabilité civile adéquate tout au long de la durée du contrat.
5. Le Contractant s'engage à prévoir un moyen de remplacement pour le transport d'enfants conforme aux dispositions spécifiques du droit applicable en cas de défaillance du véhicule ou en cas de d'autres causes aléatoires.

§3

1. Tout litige découlant de l'exécution de l'objet du contrat est décidé par l'autorité compétente et par le tribunal de district local.
2. Le contrat peut être résilié avec un préavis de 30 jours, après avoir envoyé l'information sur biuro@monsters.com.pl.
3. Le contrat est établi en double exemplaire, une copie pour chaque partie.

POUVOIR ADJUDICATEUR

CONTRACTANT

**(Veuillez signer ici,
s'il vous plaît)**